

Image not found or type unknown



Liberation maison suite décès

Par **camcy22**, le **11/03/2015** à **17:22**

Ma locataire est décédée le 2/10/2015 laissant 2 hérit qui ne s'entendent pas. A ce jour la maison n'est toujours pas libérée de ses meubles. les loyers sont payés. Sauf mars qui était du le 1er jour du terme.

Cependant je voudrais récupérer ma maison pour l'habiter personnellement, je suis actuellement en location.

Que faire pour les obliger a vider les lieux au plus vite?

inventaire par huissier et mettre en garde meubles? qui paye? la succession en a les moyens je pense!!!! ou est à ma charge?

Merci